



INTRODUCTION ET MÉTHODOLOGIE

Depuis le début 2019, une intensification des attaques des groupes armés dans les villages du nord-est du Burkina Faso a provoqué une détérioration des conditions sécuritaires et une dégradation du tissu économique et des moyens de subsistance des populations vivant dans la zone¹. En résulte une augmentation rapide du nombre de personnes déplacées internes (PDI) dans le pays. Ainsi, on dénombrait environ **1 147 699 PDI au Burkina Faso** en mars 2021².

Ce phénomène a eu pour conséquence une hausse démographique importante dans plusieurs villes des régions considérées comme en crise humanitaire du Burkina Faso, y compris dans des zones où les conditions sécuritaires sont extrêmement volatiles. Ces installations sont très variées: sites spontanés et sites aménagés (regroupés sous l'appellation de sites d'accueil temporaires (SAT)), ou encore intégration au tissu urbain au sein des communautés non déplacées. De plus, les communautés déplacées s'installent souvent dans des secteurs caractérisés par des conditions socioéconomiques très précaires, et s'implantent sans autorisation ou propriété sur les terres³. **En résulte une importante pression sur les conditions de logement et d'accès à la terre dans les zones d'accueil.**

REACH a réalisé entre le 21 avril et le 3 mai 2021 des **collectes de données** auprès d'informateurs clés (IC) concernant trois centres urbains d'accueil de PDI situés dans des zones accessibles du Centre-Nord, à savoir Boussouma, Tougouri et Yalgo. L'objectif était de renseigner la stratégie du cluster abri et du sous cluster LTB, en matière de conditions de logement, d'accès aux AME et de LTB. Les données indicatives obtenues sont rapportées au niveau du centre urbain. Cette fiche d'information présente les résultats obtenus au niveau de la **ville de Yalgo** où vingt-deux entretiens avec des IC ont été réalisés. Ces résultats sont présentés **au niveau de la ville**, pour l'ensemble des zones couvertes : **les secteurs 1 et 2, ainsi que les sites de Mamaguel, Siguinvoussé et Yassou.**

Tableau 1. Nombre d'IC enquêtés par site

| | Nombre d'IC enquêtés |
|--------------|----------------------|
| Mamaguel | 5 |
| Secteur 1 | 2 |
| Secteur 2 | 5 |
| Siguinvoussé | 5 |
| Yassou | 5 |

Tableau 2. Rôle des IC interrogés au sein de la communauté

| | Nombre d'IC enquêtés |
|--|----------------------|
| Habitant du site ou du secteur couvert | 6 |
| Leader communautaire | 3 |
| Représentant de la communauté non déplacée | 3 |
| Membre du comité de gestion des sites | 3 |
| Autres (éleveur, agriculteur, etc) | 3 |
| Représentant de la communauté PDI | 1 |
| Leader religieux | 2 |
| Autorité coutumière | 1 |

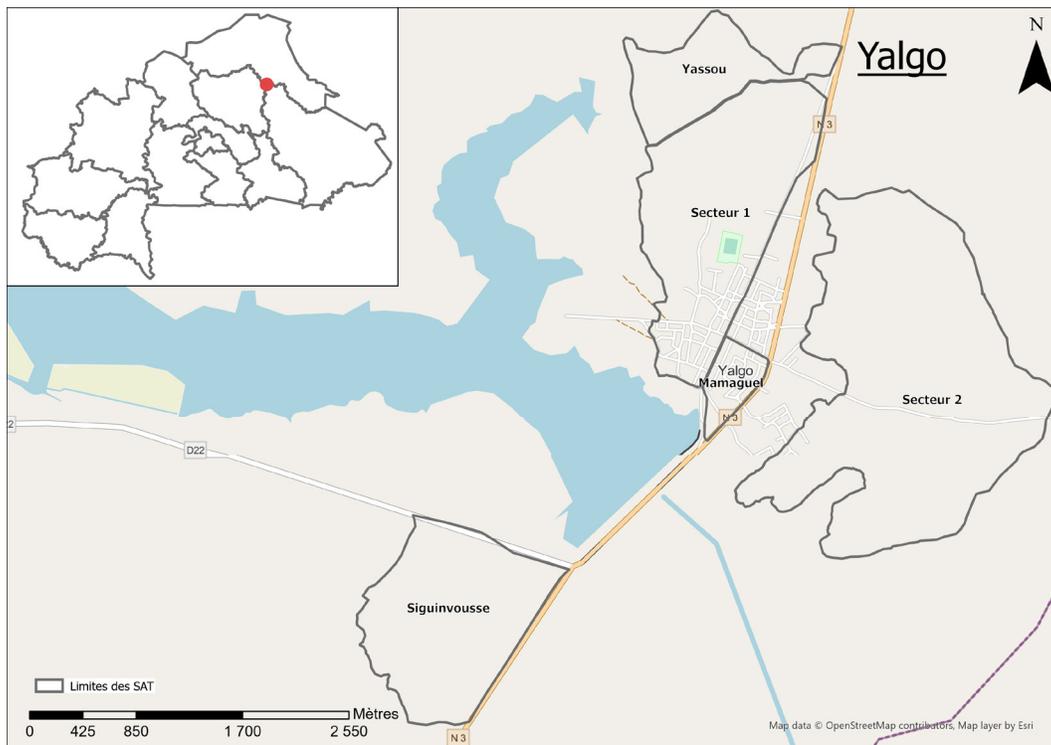
Sexe des IC enquêtés dans la ville de Yalgo

Homme 20/22 | Femme 2/22

Statut des IC enquêtés dans la ville de Yalgo

Déplacés internes 8/22 | Non déplacés 14/22

Carte 1. Couverture géographique de la collecte de données



1 REACH, Suivi de la situation humanitaire dans la zone des trois frontières, 2019-2021

2 Conseil National de Secours, d'urgence et de Réhabilitation (CONASUR), Situation des personnes déplacées internes dans les communes, mars 2020

3 REACH, Note stratégique Module de coordination et de gestion des camps (CCCM), 2020



Typologie d'installation et peuplement des abris

La localité de Yalgo est située en **milieu rural** et fait partie de la commune de Tougouri, qui compte une population de 55 309 personnes⁴, et accueillerait 12 987 PDI⁵.

Principaux types d'installation de la majorité des PDI rapportés par les IC au niveau du centre urbain⁶

| | | |
|----------|-------|--|
| Dispersé | 14/22 | |
| Groupé | 14/22 | |

Selon la majorité des IC, une partie de ces PDI est établie de façon **dispersée** dans la ville, principalement dans le secteur 2 (4/5 IC) et au niveau des sites de Yassou (5/5 IC) et Mamaguel (4/5 IC). Ces PDI vivraient notamment en famille d'accueil ou chez des proches. De nombreux ménages PDI vivraient aussi de manière **groupée** selon les IC, au sein d'un mixte de **sites spontanés** et de **sites aménagés**.

L'allotissement des ménages dans la localité semble mixte. La majorité des IC du **secteur 2** et des sites de **Siguinvoüssé** et **Yassou** (11/15) ont rapporté que la majorité des ménages vivaient en **zone non lotie**. A l'inverse, 6/7 des IC du site de **Mamaguel** et du **secteur 1** ont rapporté que la majorité des ménages vivaient dans une **zone lotie**.



10% : pourcentage moyen de ménages partageant un abri avec un **ménage non déplacé** selon les IC



5% : pourcentage moyen de ménages partageant un abri avec un **ménage PDI** selon les IC

10

Nombre moyen de personnes vivant dans un même abri, selon les IC



Nature et occupation des abris

Principaux types d'abris rapportés par les IC au niveau du centre urbain⁷

| | | |
|---------------------|-------|--|
| Abris de fortunes | 19/22 | |
| Abris d'urgence | 18/22 | |
| Maisons construites | 10/22 | |
| Bâtiment inachevé | 7/22 | |

La majorité des IC (9/10) ayant rapporté comme principal type d'abri des maisons construites a indiqué qu'il s'agissait de **maisons en banco**. Dans le secteur 2, un IC a également indiqué des ménages vivant dans des **une école**.

Enfin, la situation en matière de type d'abris semble être relativement meilleure dans le **secteur 1** que dans les autres zones couvertes par l'évaluation.

Les **sites de Yassou et Mamaguel** comptent une majorité d'IC ayant indiqué que la majorité des ménages vivait **sans aucun type d'accord sur les parcelles et dans les abris** occupés.

Seize IC ont rapporté la présence de **ménages PDI vivant dans des abris en location** dans la ville de Yalgo. Ces PDI doivent payer des loyers, dont les prix n'auraient **pas fluctué** dans les zones couvertes au cours des six derniers mois selon la majorité des IC, **à l'exception du site de Mamaguel** où trois IC ont indiqué une diminution.

Le montant moyen du loyer se situerait entre **1 000 et 9000 francs CFA**. La quasi-totalité des IC (14/16) ont rapporté que les loyers **n'incluaient pas les charges de type eau et électricité**.

Nombre d'IC rapportant la proportion de ménages disposant de suffisamment d'espace de couchage dans l'abri pour tous leurs membres



| | |
|-------|--------------|
| 4/22 | L'ensemble |
| 2/22 | 50% ou plus |
| 13/22 | Moins de 50% |
| 3/22 | Aucun |

L'espace dédié au couchage dans les abris semble ne pas être suffisant pour la majorité des ménages. En effet, 16/22 IC ont indiqué que **moins de 50% des ménages** disposaient de suffisamment d'espace. Le **site de Yassou** semble dans une situation particulièrement critique selon les IC.

Principaux modes d'accès à la terre et au logement des ménages selon les IC

A LA TERRE

| | | |
|--------------------------|-------|--|
| Sans aucun type d'accord | 11/22 | |
| Location | 3/22 | |
| Propriétaire | 3/22 | |

AU LOGEMENT

| | | |
|--------------------------|------|--|
| Sans aucun type d'accord | 9/22 | |
| Prêt ou don de logement | 8/22 | |
| Propriétaire du logement | 3/33 | |

⁴ Institut national de la statistique et de la démographie, Cinquième recensement général de la population et de l'habitation du Burkina Faso, septembre 2020

⁵ CONASUR, Situation des personnes déplacées internes dans les communes, avril 2020

⁶ Réponse à choix multiples

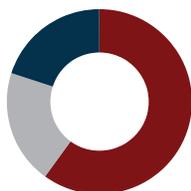
⁷ Réponse à choix multiples





Etat des abris

Nombre d'IC rapportant la proportion de population de leur localité vivant dans des abris endommagés lors de la collecte de données⁸



12/20 L'ensemble
0/20 50% ou plus
4/20 Moins de 50%
4/20 Aucun

Environ la moitié des IC a rapporté que **l'ensemble de la population de la localité de Yalgo vivait dans des abris endommagés** au moment de la collecte de données. En particulier, l'ensemble des IC des sites de **Mamaguel et Yassou** ont rapporté que l'ensemble de la population vivait dans des abris endommagés. Dans le site de Siguinvoüssé, quatre IC ont indiqué que moins de 50% de la population vivait dans des abris endommagés.

Principales causes des dégâts rapportées par les IC⁹

| | | |
|---|------|------------|
| Vent | 9/12 | ██████████ |
| Termites | 6/12 | ██████████ |
| Usure graduelle ne pouvant être réparée | 5/12 | ██████████ |

Principaux dégâts matériels constatés par les IC au niveau des abris du centre urbain¹⁰

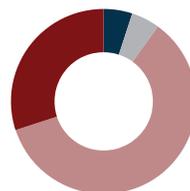
| | | |
|------------------------------------|-------|------------|
| Absence de portes | 11/22 | ██████████ |
| Ouvertures / fissures dans le toit | 9/22 | ██████████ |
| Absence de fenêtre | 9/22 | ██████████ |
| Sol en sable | 7/22 | ██████████ |

Sur le **site de Yassou**, les cinq IC ont indiqué comme principal problème **l'absence de porte**. La quasi-totalité des IC (17/22) a rapporté que **moins de 50% des ménages vivant dans des abris endommagés** au cours des trois mois précédant la collecte de données avaient été en mesure de **réparer leur abri**. Le manque de moyens financiers pour faire appel à un professionnel (9 IC) et pour acheter du matériel de réparation (6 IC) était la principale cause des difficultés de réparation.

Principaux problèmes (hors dégâts matériels) rapportés par les IC au niveau des abris¹¹

| | | |
|---|-------|------------|
| Manque d'espace fermé assez grand pour garantir l'intimité et la protection | 15/22 | ██████████ |
| Manque d'éclairage dans l'abri et à proximité | 8/22 | ██████████ |
| Pas d'accès aux services d'eau et/ou assainissement | 6/22 | ██████████ |

Nombre d'IC rapportant la proportion de ménages disposant de conditions d'intimité adéquates pour tous les membres dans l'abri¹²



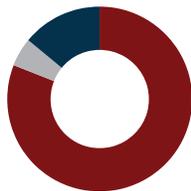
1/20 L'ensemble
1/20 50% ou plus
12/20 Moins de 50%
6/20 Aucun

L'accès des ménages à l'intimité semble **globalement critique** dans l'ensemble des zones couvertes dans la localité de Yalgo.



Environnement et accessibilité des abris

Nombre d'IC rapportant la proportion de ménages comptant des personnes à mobilité réduite avec des difficultés d'accès à l'abri ou aux infrastructures d'eau et d'assainissement de l'abri¹³



17/21 L'ensemble
0/21 50% ou plus
1/21 Moins de 50%
3/21 Aucun

La présence de membres à mobilité réduite au sein des ménages rencontrant des difficultés d'accès à l'abri, ainsi qu'à l'eau et à l'assainissement **semble concerner la quasi-totalité des ménages**. En effet, dix-sept IC ont rapporté que l'ensemble des ménages était concerné. En outre, il n'y a pas eu de consensus au niveau du site de Yassou.

Dans la ville de Yalgo, 9/22 IC ont indiqué que la majorité des ménages vivaient en **zone inondable**, principalement dans le **secteur 2 et le site de Mamaguel**. Cinq IC ont par ailleurs indiqué que les abris n'étaient **pas adaptés au climat** ou situés dans une zone exposées à des risques naturels et humains.

Par ailleurs, au niveau du **site de Siguinvoüssé**, un IC a rapporté que les logements et l'environnement étaient **insalubres**. Dans les secteurs 1 et 2, 3/10 des IC ont rapporté un **manque d'éclairage dans l'abri et à proximité**.

Enfin, deux IC du secteur 2 et un IC de Siguinvoüssé ont souligné le **manque d'accès aux services communautaires de base** tels que les marchés, les écoles et les centres de santé comme principal problème au niveau de l'environnement des abris.

⁸ Deux IC ont indiqué ne pas savoir, ce qui explique que le total n'est pas égal à 22 IC

⁹ Réponse à choix multiples

¹⁰ Réponse à choix multiples

¹¹ Réponse à choix multiples

¹² Deux IC ont indiqué ne pas savoir, ce qui explique que le total n'est pas égal à 22 IC

¹³ Un IC a indiqué ne pas savoir, ce qui explique que le total n'est pas égal à 22 IC



Accès à la terre des PDI

La moitié des IC a rapporté que la majorité des PDI **rencontrait des difficultés** pour accéder à la terre sur leur site au cours des trois mois précédant la collecte de données. Il n'y a donc pas de consensus sur ce point.

Principales raisons rapportées par les IC pour expliquer les difficultés des PDI à accéder à la terre¹⁴

| | | |
|------------------------------------|------|--|
| Manque de moyens financiers | 9/11 | |
| Problèmes de coexistence pacifique | 3/11 | |

Seul quatre IC ont rapporté connaître des PDI exploitant des terres dans la localité. Ces terres étaient principalement utilisées pour **l'habitation et l'exploitation agricole**.

Principal mode d'obtention des terres par les PDI rapporté par les IC¹⁵

| | | |
|-----------------------|-----|--|
| Don par des proches | 3/4 | |
| Prêt | 2/4 | |
| Succession / héritage | 1/4 | |
| Don humanitaire | 1/4 | |



Risques liés à l'accès au logement

Type d'accord d'occupation de la majorité des ménages, selon les IC

| | | | |
|---------------|------|-----------------|-------|
| Accord formel | 2/22 | Accord informel | 20/22 |
|---------------|------|-----------------|-------|

La quasi-totalité des IC a indiqué que la majorité des ménages **ne disposaient pas d'accord formalisé** dans la localité de Yalgo.

Neuf des seize IC ayant indiqué la présence de PDI vivant dans des abris en location ont rapporté que ces PDI **disposaient de baux formalisés**. Il ne semble donc pas y avoir de consensus clair sur la question.

Une minorité d'IC (7/22) a rapporté des personnes en difficulté pour accéder au logement en raison d'un **manque de documents légaux** au cours des trois mois précédant la collecte de données. Un IC a également rapporté des **évictions fréquentes** (plus d'une par mois) et sept IC des **évictions ponctuelles** (moins d'une par mois).

Principales raisons rapportées par les IC pour expliquer les cas d'éviction¹⁶

| | | |
|--|-----|--|
| Incapacité à payer le loyer | 5/8 | |
| Dispute concernant le montant du loyer | 3/8 | |
| Dispute sur le droit de propriété | 2/8 | |



Conflits fonciers

Deux IC du secteur 1 et un IC du secteur 2 ont rapporté **l'existence de conflits fonciers**, principalement des **conflits entre agriculteurs et éleveurs**, liés à la **destruction des cultures ou des animaux** ainsi que des conflits **d'accès à la terre**.



AME

La majorité des IC (respectivement 17/22, 17/22 et 18/22) ont rapporté que la majorité des ménages de leur site n'était pas en mesure de couvrir ses besoins en articles de couchage, y compris en moustiquaires, en ustensiles de cuisine et vaisselle ainsi qu'en éclairage au cours des trois mois précédant la collecte de données. La couverture des besoins en AME semble être meilleure au niveau du **site de Yassou**.

Principales raisons rapportées pour expliquer les difficultés de couverture des besoins en AME au cours des trois mois précédant la collecte de données¹⁷

| | | |
|--|-------|--|
| Manque de moyens financiers | 17/18 | |
| Le marché n'est pas approvisionné en AME | 5/18 | |
| Les marchés ne sont pas fonctionnels | 2/18 | |

Un IC du site de Mamaguel a également indiqué que **l'insécurité sur la route** pour se rendre au marché était trop importante.



Assistance

La majorité des IC (14/22) a rapporté que **moins de la moitié des ménages** avaient bénéficié d'une assistance humanitaire en abri eau cours des trois mois précédant la collecte de données. Les ménages assistés en abris auraient principalement bénéficié de constructions d'abris et de distributions d'abris et de matériels. L'organisation non gouvernementale (ONG) *Catholic Relief Services* (CRS) aurait mis en oeuvre dans la localité des distributions d'abris d'urgence et du transfert monétaire en mars et en avril 2021¹⁸.

La majorité des IC (15/22) a également rapporté que **moins de la moitié des ménages** avaient bénéficié d'une assistance humanitaire en AME au cours des trois mois précédant la collecte de données. L'assistance semble avoir été principalement reçue au niveau du site de Yassou, ce qui contribue à expliquer les besoins moins exprimés dans la partie AME.

Enfin, quatorze IC ont rapporté que **moins de la moitié des ménages** avaient bénéficié d'une assistance en LTB. L'assistance en LTB comprend des aides financières pour le paiement des locations, des appuis pour l'obtention légale de terres ou de logement, et la mise en place de comités pour la gestion des conflits fonciers par exemple.

¹⁴ Réponse à choix multiples

¹⁵ Réponse à choix multiples

¹⁶ Réponse à choix multiples

¹⁷ Réponse à choix multiples

¹⁸ Cluster abris, Matrice 5W, mai 2021

